



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Revalorisation de l'enseignement professionnel

Question écrite n° 8319

Texte de la question

M. Jérôme Guedj attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la nécessité de revaloriser l'enseignement professionnel, tant sur le plan budgétaire que dans la reconnaissance de celles et ceux qui le font vivre. Alors que l'enseignement professionnel concerne près d'un tiers des lycéens et joue un rôle central dans la réponse aux besoins économiques du pays, il reste structurellement sous-doté et insuffisamment valorisé. Les réformes récentes ont trop souvent été pensées à l'aune de logiques d'employabilité immédiate, sans réflexion approfondie sur les moyens, les parcours de formation ou la qualité de l'enseignement proposé. Par ailleurs, le recrutement des enseignants en lycée professionnel fait face à des difficultés croissantes : attractivité en berne, concours désertés, absence de perspectives claires, faible reconnaissance statutaire. Un signal fort est attendu pour affirmer que l'enseignement professionnel n'est pas un sous-enseignement, mais une voie d'excellence à part entière. Il lui demande donc quelles mesures concrètes sont prévues pour améliorer le recrutement, la formation initiale et continue, ainsi que les conditions de travail des enseignants de la voie professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8319

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2025